

Programme formation habilitation électrique

H0 – B0 – BS – BE manœuvre



Groupe jusqu'à 12 participants maximum

Durée : en fonction du niveau souhaité

Délai d'accès : aucun

Public : personnel travaillant au voisinage d'une source électrique ou effectuant des interventions et opérations simples en basse tension.

Accessibilité : formation adaptée aux publics en situation de handicap

Prérequis : comprendre, lire et écrire le français

Date et lieu : nous consulter, dans votre établissement

Tarifs : nous consulter

Avis après formation

Livret de formation délivré à chaque participant

Objectifs :

Avoir la capacité à accomplir en sécurité, vis-à-vis du risque électrique, les différentes missions confiées.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposé interactif avec apport vidéo

Visite de l'établissement

Références : Norme NF 18-510, code du travail, code pénal, décrets

Matériel utilisé :

- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection, PowerPoint, vidéos
- Outillage, EPI, tableau électrique, matériel de simulation pour mises en situation

Mettre à disposition une salle adaptée au nombre de stagiaires (environ 2m²/personne).

Programme :

Théorie :

Cadre réglementaire

Le code du travail, le code pénal, décrets.

Accidents d'origine électrique

Quelques repères, le risque électrique, effets sur le corps humain.

Domaines de tension

Notions d'électricité

Mesures de protection

Indices de protection, classes de matériel.

Rôles et habilitations

Définition NF C 18-510, conditions d'habilitation, symboles d'habilitation.

Voisinage de pièces sous tension

Distances de voisinage, définition des limites, mise hors de portée.

La consignation et la mise hors tension

Les différentes procédures de consignation, la déconsignation.

Matériel et équipement de protection

La protection collective, les équipements de protection individuelle (EPI).

Situations d'urgence

Premiers secours aux électrisés, intervention en cas d'incendie.

Programme formation habilitation électrique

H0 – B0 – BS – BE manœuvre



Pratique :

- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
- Effectuer une mise hors tension
- Réaliser une remise en tension
- Reconnaître les matériels électriques
- Reconnaître et utiliser les EPI
- Réaliser une opération de remplacement
- Réaliser une opération de raccordement

Evaluation :

Epreuve théorique : Questionnaire sur les connaissances suivantes :

Les dangers de l'électricité et les appareillages électriques.

Les distances, les zones d'environnement et les limites d'intervention en BT.

Les procédures d'intervention.

Epreuve pratique : Mises en situation sur les compétences.

**HABILITATION
ELECTRIQUE**



L'habilitation n'est pas directement liée à la classification professionnelle, elle doit être réévaluée tous les 3 ans.

Avis après formation : A l'issue de la formation, **un avis est émis**. Il est établi sur la base des niveaux demandés par l'employeur et peut présenter des réserves sur le comportement de l'apprenant ou des remarques sur les moyens, l'environnement, les procédures existantes, et faire l'objet de propositions de niveaux différents de ceux souhaités.

EIRL Mathieu BODIN / VITAL'INCENDIE – 9 bis rue de Milly 86170 Charrais – Tél : 06.07.52.73.24

Email : info@vital-incendie.fr – Site web : www.vital-incendie.fr – Siret : 81444812200030 – Code APE : 8559B

N° TVA FR29814448122 – Déclaration d'activité 54 86 01456 86 – Habilitation CARSAT INRS 833027/2016/SST-01/O/05